



**Dans le contexte actuel de l'épidémie de coronavirus, pour participer activement à la réduction des risques, la Ville de SAINT-PIERRE et la CIVIS ont pris un ensemble de mesures permettant d'apporter un soutien à leurs administrés et la poursuite de leurs missions de service public.**

Ces mesures concernent entre autres, les personnels de soins à domicile, l'ouverture des micro-crèches, des établissements scolaires, la livraison des repas à domicile, la production et le service de repas aux SDF, l'aide aux courses pour les personnes âgées ou handicapées et le portage, le fonctionnement du Centre funéraire, l'organisation des transports en commun, le fonctionnement du centre de tri, la collecte et le traitement des déchets, les interventions techniques d'urgence, le maintien de différents services et de gestion de l'administration, l'activation des Plans de Continuité d'Activités.

A Saint-Pierre pour la continuité du service public, le télé travail a été organisé, Par ailleurs les services suivant assureront une permanence d'usage:

**Hôtel de ville** : 02 62 35 78 00

**L'Etat Civil et les Affaires Funéraires** : 06 92 91 20 16

**Service de l'Occupation du Domaine Public et de la Règlementation**: 06 92 91 17 10 / 06 92 68 48 53

**Police Municipale** : 06 92 85 53 17

**Le service environnement** : 02 62 35 78 50

**Pour les urgences contacter le 02 62 35 87 00**

S'agissant du fonctionnement des écoles, une note d'information sera communiquée ultérieurement.

Un accueil est maintenu au siège du CCAS (2 rue de la Gendarmerie) pour toutes les urgences.

Les **portages de repas**, interventions des **aides à domicile**, **aides aux courses** pour les personnes âgées et/ou handicapées sont maintenus.

Des **repas seront préparés et remis au SDF** chaque jour de la semaine

La crèche du Mas Fleuri à Terre Sainte accueillera les enfants des personnels soignants ou en prise directe avec la gestion de crise du coronavirus.

Pour toute information un numéro unique : le [0262 25 31 16](tel:0262253116).

**Sur le territoire de la CIVIS**, le CIAS accueillera les enfants de moins de 6 ans, dans les structures qui seront mobilisées :

-A PETITE ILE Centre Multi-Accueil « Tom Pouce » 21, Rue des Cryptomérias

- A SAINT-LOUIS Centre Multi-Accueil « Village Enfance Pont-Neuf » 1, Rue Victor Hugo

Contact Nadia JORON [0692 927327](tel:0692927327)

**Le Service des Soins Infirmiers A Domicile (SSIAD) fonctionne normalement.**

**LE CENTRE FUNERAIRE DU SUD reste ouvert.** Les admissions de corps, les veillées, les cérémonies Funèbres ainsi que les crémations sont maintenues selon l'initiative de chaque famille.

Nous comprenons que la période de deuil peut être perturbée par la situation actuelle, cependant, certaines règles ont été fixées s'agissant de limiter le nombre de proches au strict minimum, respecter une distance de 1 mètre entre deux personnes lors du recueillement, éviter tous contacts physiques, se laver les mains régulièrement en particulier une fois que vous avez quitté le salon funéraire.

Si vous avez les symptômes du COVID-19 (toux Persistante, fièvre, fatigue, etc.), abstenez-vous d'assister aux funérailles.

Pour plus d'informations vous pouvez contacter le [0262 33 94 94](tel:0262339494).

Les réseaux **ALTERNÉO / CARSUD** tout en garantissant un niveau de desserte constant fonctionnera en mode réduit de moitié pour répondre aux instructions gouvernementales visant à limiter les déplacements individuels

Pour toute information N° vert [0800 355 354](tel:0800355354) ou [0262554060](tel:0262554060)

**Toutes les COLLECTES DES DECHETS** - déchets ménagers (bac vert), déchets recyclables (bac jaune), encombrants et déchets verts - s'effectuent selon le calendrier en vigueur et ce aux heures habituelles.

Il est demandé de jeter les masques, mouchoirs et gants usagés dans un sac étanche et fermé qui devra être mis dans le bac vert.

Les déchèteries sont fermées jusqu'à nouvel ordre.

Pour toutes demandes relatives à **l'eau potable et à l'assainissement collectif**, vous pouvez adresser un mail à : [accueil@civis.s.re](mailto:accueil@civis.s.re)

Pour les demandes relatives à **l'assainissement non collectif**, le mail est à adresser à : [anc@civis.re](mailto:anc@civis.re)

**La baignade est interdite sur l'ensemble des plages de Saint-Pierre et de L'Etang-Salé.**

**Michel FONTAINE**